

Succéssion entre frère et soeur

Par kikiban, le 21/08/2009 à 20:59

Bonjour, mon beau père Portugais est venu travailler en France en 1936 ses parants sont mort et le partage des biens se fait sans qu'il en soie informé //il n a pas eu d érritage//ces deux frères et sa soeur se sont partagés les biens je voudrais savoir comment il faut faire pour connaître l'adresse du notaire ou la procédure a suivre merçi